

CENTRE DE RESSOURCES

1. MISSION 1 : REPONSE AUX DEMANDES PONCTUELLES LIEES AUX RESULTATS DES PRECEDENTES SUBVENTIONS

1.1 RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de cette première mission est de diffuser et de valoriser les résultats des recherches et expertises existantes et non de produire de nouveaux résultats. Le centre de ressources sert donc de relai et interface pour l'échange et la recherche de données, d'avis, de résultats d'études, etc. Il traite à la fois les demandes émanant :

- des administrations et organismes dépendant de la Wallonie ou associés à celle-ci (en ce compris les bureaux d'études, les représentants de communes et des organismes extérieurs à la Wallonie) ;
- des différents axes de recherche de la CPDT.

Dans le cadre de cette première mission, la tâche la plus fréquente du Centre de ressources consiste à indiquer, au sein des rapports et publications réalisés lors des précédentes subventions, où se trouvent des éléments de réponses susceptibles d'aider le demandeur au vu de sa requête. En collaboration avec l'IWEPS-ODT et les administrations régionales, le centre de ressources peut également apporter un soutien ponctuel dans le cadre d'un groupe de travail où l'expertise liée à de précédentes recherches de la CPDT s'avère utile.

Une routine d'échange d'informations doit être mise en place pour la coordination des demandes internes à la CPDT. Afin de fournir un aperçu des sollicitations traitées par le centre de ressources (en termes de nombre, de profil des demandeurs, d'ampleur et de thèmes abordés), chaque demande qui lui est adressée par une personne extérieure aux différents centres de recherche est recensée au sein d'une liste. Celle-ci est communiquée aux membres du CA du centre de ressources avant chaque réunion du CA.

En outre, un descriptif détaillé des travaux de la CPDT, permettant une recherche par mots-clés, a été produit en vue de sa mise en ligne. L'équipe en charge de cette mission doit également apporter son support à la cellule communication à propos de la structure du site internet de la CPDT concernant la valorisation des précédents produits de la CPDT (publications, rapports, cartes...).

1.2 APERÇU GENERAL DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

Entre le 01 novembre 2011 et 26 septembre 2012, le Centre de ressources a été sollicité près de 40 fois par des interlocuteurs divers, issus directement plus d'une fois sur deux du SPW, du Gouvernement ou d'un OIP. Ces sollicitations visaient à chaque fois à accéder aux résultats de précédentes études de la CPDT ou à bénéficier d'éclairages tirés de l'expertise acquises lors de travaux antérieurs de la CPDT.

En annexe (Annexe 1) est présentée par ordre chronologique la liste des sollicitations reçues (nom et organisme du demandeur, date et objet de la demande) ainsi que la durée qu'à nécessité le travail de réponse pour chacune (tenant compte du temps consacré au déplacement aller et retour jusqu'au lieu de réunion le cas échéant). Si diverses demandes n'ont demandé qu'une simple réponse par téléphone ou mail d'une durée comprise entre 5 à 15 minutes, d'autres (une vingtaine) ont impliqué d'y consacrer plus d'une journée de travail car elles ont nécessité la rédaction d'un avis, la participation à des réunions...

Après une première phase de rodage, il a été nécessaire, en vertu du Cahier des charges adopté lors du CA du 14 février 2012, de bien délimiter le périmètre du travail mené dans le cadre de cette mission pour éviter un volume de travail ingérable ou un chevauchement avec les missions de l'administration ou de l'IWEPS-ODT. Il est ainsi prévu que les demandes qui seront traitées seront celles qui correspondent au périmètre de la CPDT. De même, au cas où un avis est sollicité, il s'agira de se focaliser sur les questions relevant d'un intérêt régional. De plus, il convient de hiérarchiser les demandes en fonction du demandeur (priorité au Gouvernement et à la DGO4). Au vu de l'expérience issue de cette première année de fonctionnement, cette hiérarchisation prévue relative au timing des réponses apportées et à l'ampleur du travail accompli pour répondre à la demande a été globalement respectée. Les demandes de tiers ont en effet le plus souvent été traitées succinctement par un simple renvoi bibliographique aux études finalisées ou en cours de la CPDT.

En cas d'excès de demandes par rapport au volume de travail affecté à cette mission (soit 0,75 ETP au total), le Cahier des charges prévoit de charger le Comité d'accompagnement de procéder à l'arbitrage (ou au comité de suivi de la CPDT en fonction de la nature de la demande et de l'urgence de son traitement). Au cours de cette subvention, il n'est pas apparu d'engorgement de demandes tel qu'un tel arbitrage soit rendu indispensable pour assurer le bon fonctionnement de la mission. Néanmoins, certaines demandes impliquant un avis, un travail d'expertise (cf. avis sur l'étude Tritel ou expertise dans le cadre du projet de SIG Grande Région) ont nécessité une charge de travail qu'il a fallu étaler dans le temps. Ce problème de saturation n'est pas dû à un trop plein de sollicitations dans le cadre de la présente mission du centre de ressources mais à la conjugaison des autres tâches menées dans le cadre de la CPDT (en particulier lorsque le travail de finalisation de rapports, la tenue des CA ou le travail de coordination consomment une grande partie du temps disponible).

Dans le cadre de cette première mission du Centre de ressources, une réflexion sur l'organisation de la partie du site internet de la CPDT relatif aux volets recherches et expertises finalisées a été menée en vue de faciliter le travail de recherche pour l'internaute s'intéressant aux travaux de la CPDT. L'objectif de ce petit projet (0,2 ETP) est de rendre les travaux de la CPDT plus facilement accessibles aux lecteurs intéressés. La construction actuelle du site est basée sur une approche « administrative » : distinction entre recherches et expertises, classement des études par année de subvention, titres parfois fort éloignés du contenu réel suite à des ajustements du programme, etc. Les personnes qui ne connaissent pas l'histoire de la CPDT peinent à trouver ce qu'elles cherchent. L'objectif est ici de construire une sorte de petite base de données qui permettra principalement un accès par mots clés. Le point de vue adopté est donc celui de quelqu'un qui cherche des informations sur un sujet donné (et non sur les activités de la CPDT).

Les « entrées » proposées pour cette base de données sont les suivantes :

- Titre : le titre réel de la recherche, qui peut différer de son titre officiel (ex. la phase II de la recherche sur l'économie résidentielle se trouve sous l'intitulé « Gouvernance multi-niveaux »).
- Période : début et fin de la recherche.
- Mots-clés : mots-clés complémentaires au titre et aux objectifs (cf. rubrique suivante).
- Objectifs : description du contenu de la recherche en deux ou trois phrases.
- À consulter : liens vers les rapports de recherche et vers les publications (publications de résultats complets et non à but promotionnel) : plaquettes, Etudes et documents, notes de recherche, articles de Territoires wallons, atlas, données en ligne de l'Etat du territoire wallon.
- Remarques éventuelles, notamment sur les filiations entre différentes recherches.

Ces données devront être validées par les pilotes et les chercheurs encore en activité. La mise en ligne et les fonctionnalités de recherche seront assurées par l'équipe de communication.

1.3 COMPOSITION DE L'EQUIPE

Jean-Marc Lambotte (ULg-Lepur) 0,45 ETP

Xavier May (ULB-IGEAT) 0,10 ETP (à partir de janvier 2012)

Véronique Rousseaux (UCL-CREAT) 0,2 ETP

1.4 ANNEXE

Annexe CR1.1 : Etat des lieux des sollicitations adressées au 26/09/2012 et du temps consacré pour y répondre

Fichier : CPDT_rapport-final_octobre-2012_Annexe-CR1-1_Réponses.pdf

2. MISSION 2 : PRODUCTION ET GESTION DE DONNEES ET DE CARTES

2.1 ATLAS DE DYNAMIQUES TERRITORIALES

2.1.1 Rappel des objectifs de la mission

L'atlas en ligne, « *l'Atlas des dynamiques territoriales* », est développé dans une optique de vulgarisation afin de stimuler le dynamisme des acteurs wallons et de promouvoir celui-ci hors de nos frontières. Il permet une lecture plus aisée et une mise en avant des potentialités de la Wallonie dans le cadre de ses politiques de développement territorial (SDER, Contrat d'Avenir et Plan Marshall). Ce portefeuille cartographique, continuellement tenu à jour et élargi, devrait aider tant les différents acteurs du développement territorial wallon qu'être source de documentation et d'information pour les chercheurs et les citoyens.

2.1.2 Aperçu général du déroulement des travaux

Intégration à l'atlas des cartes du « diagnostic territorial de la Wallonie » 2011

Nous intégrerons les cartes réalisées et rédigerons un texte explicatif en nous appuyant sur le diagnostic.

Nous avons écarté les cartes redondantes avec l'atlas en ligne.

Actualisation des cartes

L'atlas ayant débuté voici 5 ans, les premières cartes, démographiques principalement, sont actualisées.

2.1.3 Principaux résultats

Les fiches du diagnostic sont entièrement réalisées (mise en page web incluse).

Les fiches à actualiser sont prêtes à mettre en mise en page.

2.1.4 Composition de l'équipe

Pilote : Christian Vandermotten – centre de recherche

Chercheur(s) : Pablo Medina Lockhart – ULB-IGEAT – 0,4 ETP

2.1.5 Annexe

- Annexe CR2.1.1 : Plan de l'atlas

Fichier : CPDT_rapport-intermédiaire_Octobre-2012_Annexe-CR2-1-1_Planatlas.pdf

2.2 CELLULE BASE DE DONNEES

2.2.1 Rappel des objectifs de la mission

Dans un double objectif de conservation et partage de l'information, la cellule base de données a pour objectif de centraliser et de référencer progressivement les données et métadonnées utilisées et produites dans le cadre des recherches menées par la CPDT.

Pour ce faire, un formulaire standardisé de description des métadonnées destiné aux chercheurs (qui ont produit les données) sera élaboré et testé dans un premier temps. Ensuite, la collecte des données sera menée auprès des chercheurs CPDT. Un travail de vérification des formulaires de métadonnées sera effectué de manière à rendre les données utilisables par le plus grand nombre d'utilisateurs.

Le travail s'intéressera en priorité aux recherches les plus récentes, notamment celles menées en 2010-2011 pour l'actualisation du SDER.

2.2.2 Aperçu général du déroulement des travaux

La meilleure manière de stocker les données et les métadonnées a été étudiée : c-à-d une méthode pas trop fastidieuse pour les chercheurs mais qui permette que les données déjà collectées puissent être réutilisées par d'autres. Il a été décidé de travailler avec deux types de fichiers : un premier destiné à contenir les métadonnées cartographiques et un second destiné aux bases de données. Ces fichiers ont été élaborés puis soumis pour avis à plusieurs personnes et aux chercheurs qui ont produit des données.

Dans un deuxième temps, une liste de données intéressantes à collecter a été établie. Cependant, la collecte de données auprès des chercheurs rencontre des réticences importantes : d'une part, compléter les fichiers de métadonnées est un travail ingrat et fastidieux et d'autre part, beaucoup d'équipes craignent d'être les seuls à fournir leurs données. Par conséquent, nous redoutons que vouloir rassembler les données et les métadonnées des recherches CPDT sans une forme d'« incitant » soit une entreprise vouée à l'échec. D'autres structures permanentes comme ESPON ont introduit un système dans lequel la dernière tranche de financement n'est versée aux auteurs d'un projet que lorsque la cellule base de données a validé la réception des données et des métadonnées du projet. Il serait peut-être utile de s'inspirer de cette manière de procéder de manière à contraindre les chercheurs à fournir régulièrement les données et les métadonnées de leurs travaux.

2.2.3 Principaux résultats

Deux formulaires Excel permettant de stocker les métadonnées ont été élaborés (cf. annexe CR2.2.1) et la collecte des données et des métadonnées a été initiée. Celle-ci concerne tant le stockage de fichiers administratifs couramment utilisés par les chercheurs (comme les fichiers de l'ONSS) pour lesquels les métadonnées sont inutiles que des données issues du Diagnostic territorial pour lesquels les métadonnées ont été collectées. La liste de ce qui est d'ores et déjà disponible comme données et métadonnées est fournie en annexe.

2.2.4 Composition de l'équipe

Pilote : Christian Vandermotten (ULB-IGEAT)

Chercheur : Xavier May (ULB-IGEAT), 0,25 ETP (à partir de janvier 2012)

2.2.5 Annexe

- CR2.2.1 fichiers de métadonnées vierges et premières données disponibles

Fichier : CPDT_rapport-final_Octobre-2012_Annexe-CR2-2-1_Métadonnées.pdf

3. MISSION 3 : AUTRES MISSIONS SPECIFIQUES

3.1 CONTRIBUTION A L'ACTUALISATION DU TBE POUR LE VOLET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

3.1.1 Rappel des objectifs de la mission

Dans le cadre du rapport analytique quinquennal qui doit être produit pour 2013, mais aussi dans une perspective de collaboration à plus long terme la « Cellule État de l'environnement wallon » sollicite l'expertise de la CPDT dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, des transports et de la mobilité.

Pour la partie « fiches indicateurs » (modèle TBE 2010), un appui pour l'évaluation des indicateurs de suivi existants et la définition de nouveaux indicateurs sera fourni. En concertation avec l'équipe du Tableau de bord de l'environnement (TBE), l'opportunité d'utiliser pour ces nouveaux indicateurs les données rassemblées par les équipes de la CPDT au cours des recherches récentes et des travaux réalisés en vue de l'actualisation du SDER sera prioritairement envisagée.

Concernant la partie « dossiers scientifiques », une ébauche de réflexion transversale sur les thèmes du chapitre « aménagement du territoire - énergie - transport - mobilité » sera menée dans le but participer à l'établissement de la table des matières de ce volet.

3.1.2 Aperçu général du déroulement des travaux

Une critique des indicateurs territoriaux du Tableau de bord de l'environnement wallon 2010 a été réalisée. Sur cette base, une note a été rédigée (cf. annexe CR3.1.1). De nouveaux indicateurs ayant trait à l'aménagement du territoire et à la mobilité ont été proposés à la cellule de l'état de l'environnement. En raison des moyens limités alloués à cette mission, seuls trois propositions seront étudiées de manière plus approfondie.

En outre, le chercheur s'est vu confier la tâche d'identifier les liens entre mobilité, transport et aménagement du territoire pour ce chapitre du rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon.

3.1.3 Principaux résultats

Les principaux résultats sont l'évaluation critique des indicateurs territoriaux du TBE 2010, une réflexion approfondie sur 3 nouveaux indicateurs (l'accessibilité en transports en commun, la mesure de l'intensité des embouteillages journaliers sur les voies rapides et l'accessibilité aux zones d'activités économiques) et l'identification des liens qui existent entre aménagement du territoire, transport, mobilité et énergie.

3.1.4 Composition de l'équipe

Pilote : Christian Vandermotten (ULB-IGEAT)

Chercheur : Xavier May (ULB-IGEAT), 0,25 ETP (à partir de janvier 2012)

3.1.5 Annexe

- Annexe CR3.1.1 : Contribution à l'actualisation du TBE
Fichier : CPDT_rapport-final_octobre-2012_Annexe-CR3-1-1_TBE.pdf

3.2 ELARGISSEMENT AU RESTE DE LA WALLONIE DE LA RECHERCHE « PLAN DE SECTEUR DURABLE »

3.2.1 Rappel des objectifs de la mission

Durant la subvention CPDT 2009-2010, la CPDT en collaboration avec l'IWEPS et la DGO4/SPW ont développé un modèle d'aptitude des terrains à accueillir la fonction résidentielle ainsi que des scénarios d'évolution de l'affectation résidentielle. Ces travaux se sont notamment basés sur plusieurs notes de recherche préalables réalisées par la CPDT¹. Pour effectuer cet exercice méthodologique, l'arrondissement de Huy avait été sélectionné comme territoire-test. Des hypothèses sur la demande en logement (taille et densité) à l'horizon 2030 avaient été réalisées afin d'estimer l'adéquation ou l'inadéquation du plan de secteur actuel par rapport aux besoins liés au logement et par rapport à la structure spatiale prônée par le Schéma de Développement de l'Espace Régional de 1999 (SDER).

Le but de la recherche, pour les subventions CPDT 2011-2014, est d'étendre ce modèle à l'ensemble de la Wallonie ainsi que de l'améliorer notamment en passant d'un modèle de nature statique à un modèle dynamique.

Pour ce faire, le travail se centrera dans un premier temps (année 2011-2012) sur l'application de la méthode mise au point pour l'arrondissement de Huy à l'ensemble du territoire wallon, tenant compte cette fois des perspectives de population et de ménage des communes wallonnes développées par l'UCL² coordonnées par l'IWEPS. Dans un second temps (année 2012-2013), l'objectif sera d'améliorer ce modèle en passant d'un modèle de nature statique à un modèle dynamique. Au final (année 2013-2014), il s'agira d'analyser différents scénarios d'aménagement du territoire pour la localisation optimale d'autres fonctions du territoire (autres que l'habitat).

Le modèle offrira au final une évaluation de la pertinence des différents scénarios proposés ainsi qu'une base de données géographique reprenant les meilleures zones d'habitat répondant à la demande en logements d'ici à 2026. Ces données permettront aussi de mesurer l'indice de durabilité des nouvelles zones d'habitat et l'ampleur des modifications des nouvelles zones d'habitat par rapport au plan de secteur actuel.

3.2.2 Aperçu général du déroulement des travaux

Lors de la dernière réunion de travail du Centre de ressources de la CPDT, le mardi 18 septembre 2012, l'équipe de chercheurs a présenté la quasi-totalité du modèle étendu à toute la Wallonie. Seuls les résultats de l'offre en logements et des scénarios de modification du plan de secteur n'ont pu être présentés car ils étaient en cours de réalisation. A ce jour, tous ces résultats sont réalisés et présentés en annexe (cf. Annexe CR3.2.1).

Les chercheurs ont également passé en revue les contraintes d'exclusion ainsi que les critères utilisés. Parmi ceux-ci, on notera que *l'accessibilité par co-modalité aux principaux pôles fonctionnels* et la *proximité à un noyau bâti* ont retenu toutes les attentions par leurs méthodes de calcul et leurs poids importants dans le modèle. Ces critères devront faire l'objet d'une adaptation ou d'un réajustement suivant les remarques émises par le Comité d'accompagnement.

Enfin, ils ont exposé les trois scénarios de pondération pour la réalisation des cartes d'aptitude. Ci-dessous, un exemple d'une carte d'aptitude selon la pondération dite des « experts » (cf. Figure 1).

¹ LEPERS E., NERI P., et al, 2009. *Vers un développement territorial durable : Critères pour la localisation optimale des nouvelles activités*. CPDT : Notes de recherches, n°8 Août 2009.

² Perspectives démographiques réalisées, pour l'année 2026, par le Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l'UCL (service du Professeur Poulain – ex-GéDAP) et coordonnées par l'IWEPS.

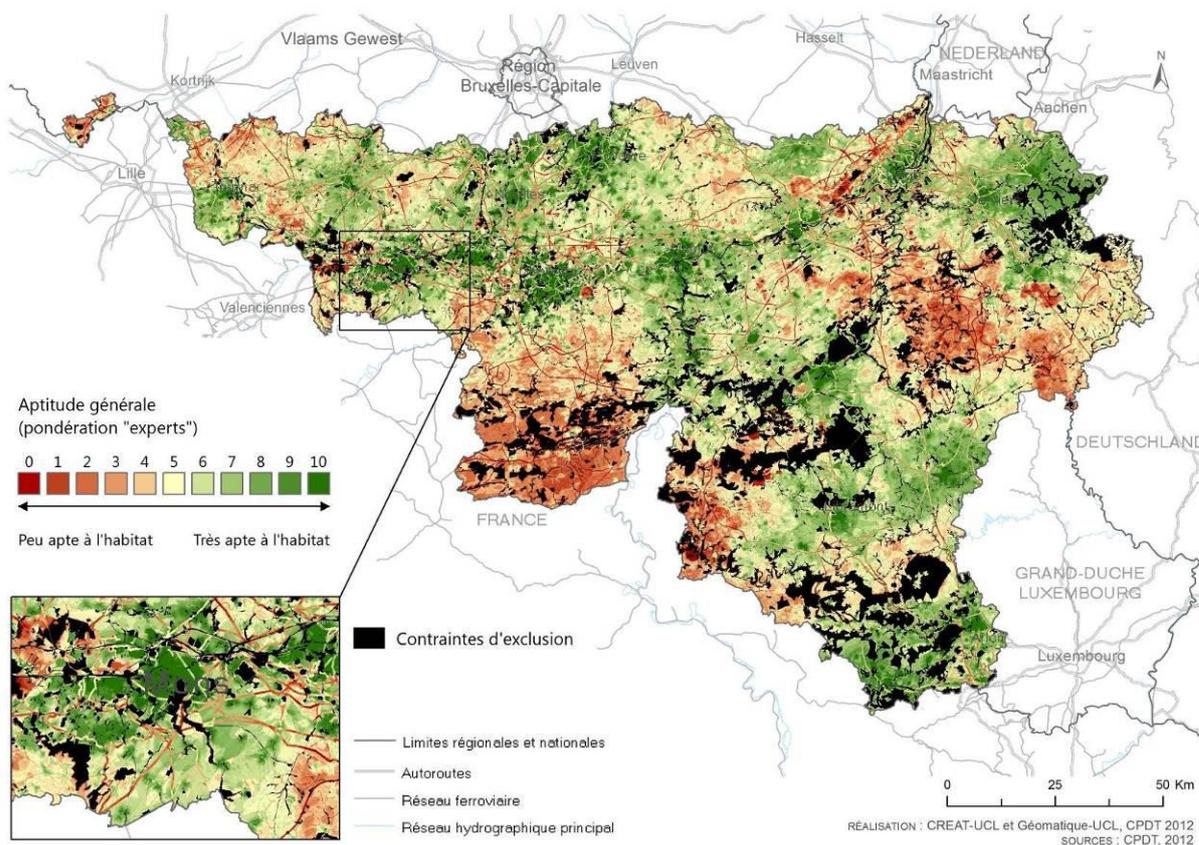


Figure 1 : Aptitude générale sur base de la pondération selon les « Experts » (CPDT, 2012)

3.2.3 Principaux résultats

La modélisation a pu être appliquée à l'ensemble de la Wallonie avec succès même si, à ce stade, des ajustements sont encore souhaitables pour valoriser plus adéquatement les jeux de données disponibles pour l'ensemble de la Wallonie.

Les principaux résultats de cette recherche « *plan de secteur durable (2011-2012)* » se présentent à deux échelles différentes :

- **à l'échelle communale** : l'offre finale disponible en logements selon les différents scénarios proposés, le tout comparé aux perspectives du nombre ménages prévus en 2026 par l'UCL & IWEPS (cf. Figure 2). A ce stade des simulations, il apparaît que l'offre de logement selon les différents scénarios rencontre la demande dans la plupart des centres urbains mais pas dans bon nombre de communes rurales ;
- **à l'échelle dite des « blocs »**, les différentes propositions (selon la densité notamment) de mise œuvre et/ou de modification du plan de secteur pour accueillir les futurs ménages à l'horizon 2026 (cf. Figure 3). Afin de ne pas multiplier le nombre d'illustrations, la Figure 3 propose en réalité neuf scénarios en une seule image. Les différents scénarios de densification des blocs sont illustrés par les couleurs : rose (densité observée), rouge (densité COSW) et bordeaux (densité haute). Les couches de couleurs se superposent, c'est-à-dire que les blocs roses se situent en dessous et recourent les blocs rouges et bordeaux. En d'autres mots, lors du choix de densifier selon la densité observée, il faut tenir compte des blocs roses (visibles sur la carte) mais également les rouges et les bordeaux puisque le reste des blocs roses se « cachent » sous ceux-là. De même pour les blocs rouges, ils recouvrent également les blocs bordeaux. Au final, au plus le choix de densification sera élevé, au moins la superficie nécessaire pour répondre aux besoins en logements sera importante.

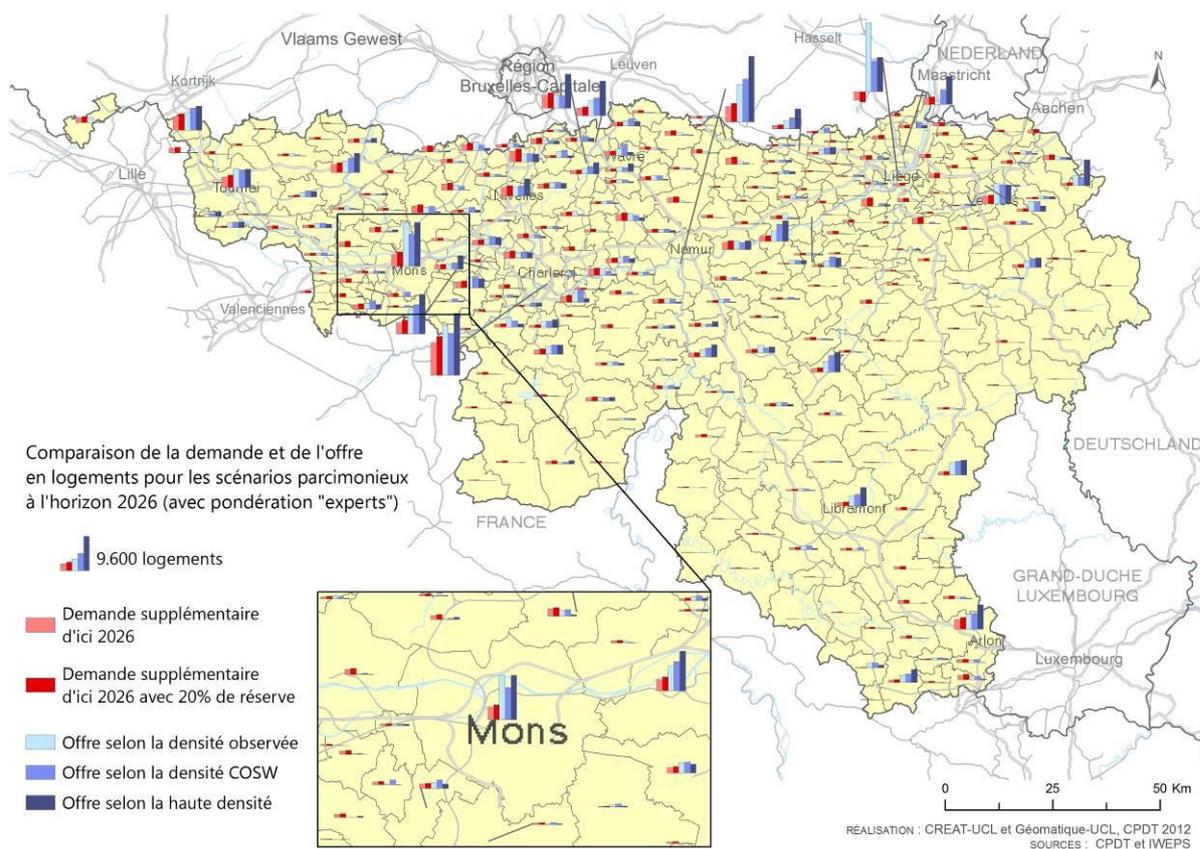


Figure 2 : Demande vs offre en logements pour les scénarios parcimonieux selon la pondération « experts » (CPDT 2012)

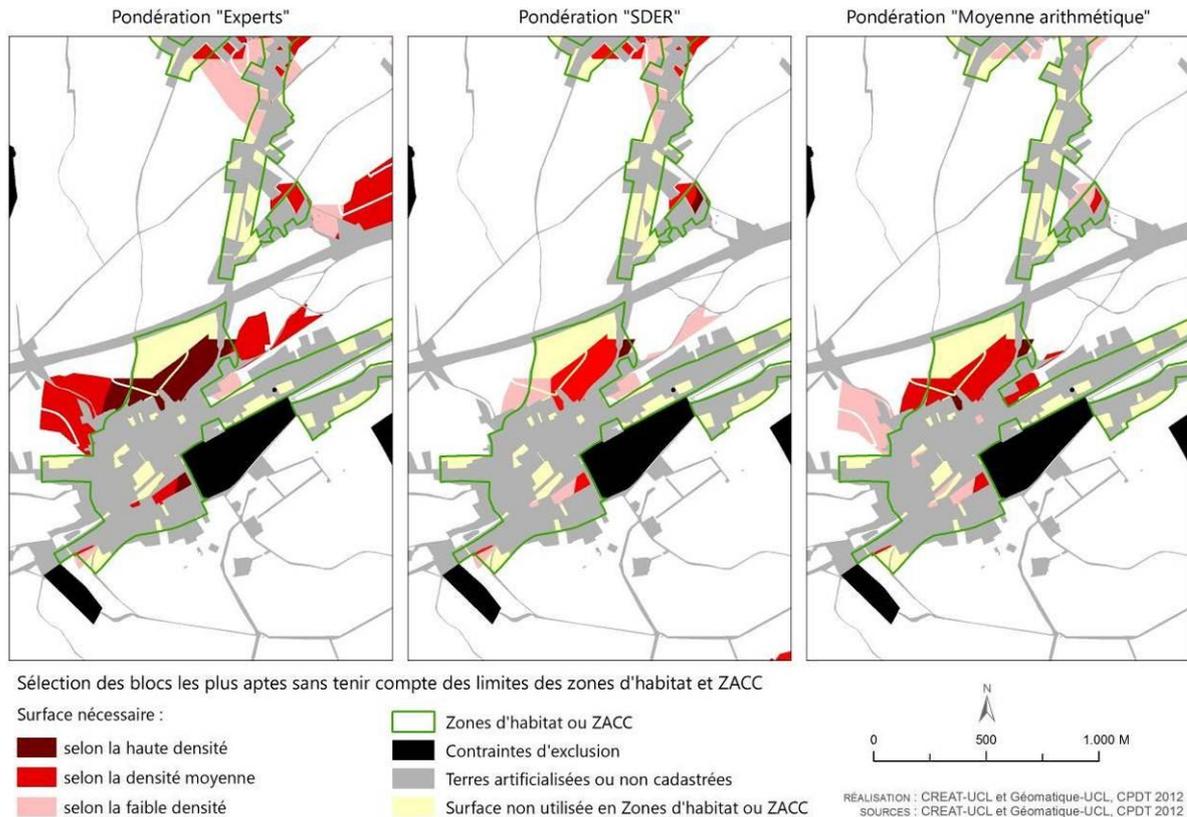


Figure 3 : Sélection des blocs les plus aptes dans les scénarios optimisés (CPDT, 2012)

Pour les prochaines subventions, le but est d'intégrer au modèle une aptitude de « capacité de renouvellement » pour les terrains déjà bâtis, « *une reconstruction de la ville sur la ville* ». L'équipe de recherche a pu obtenir de la part du SPW-DGO4, la base de données « *workflow* » reprenant toutes les demandes de permis d'urbanisme réalisées en 2009, 2010 et 2011. Ces chiffres permettraient ainsi de calculer un taux de renouvellement urbain, une reconstruction de la ville sur elle-même. Notons également que les chercheurs CPDT ont obtenu, toujours via les services du SPW-DGO4, les données issues des plans d'ancrage communaux qui recensaient le nombre de logements vides dans les communes wallonnes. Cette réflexion sur la « *reconstruction de la ville sur la ville* » se fait en étroite collaboration avec la recherche d'initiative « densité ³ ».

Pour finir, l'étude a mis en évidence une réserve en zones d'habitat suffisante pour satisfaire la demande en logement, mais pas toujours selon la meilleure aptitude. Dans une vision à long terme, il ressort que l'aptitude des sites choisis aujourd'hui aura globalement tendance à s'améliorer grâce aux aménagements qui vont de pair avec l'installation de nouvelles zones d'habitat (desserte en bus, raccordement aux égouts...). C'est dans cette optique que la recherche voudrait poursuivre pour les années 2012-2013, c'est-à-dire passer d'un modèle de type statique à un modèle dynamique prenant en compte les éventuels changements et/ou aménagements que pourrait connaître le territoire wallon d'ici à 2026.

3.2.4 Composition de l'équipe

Pilote : Pierre Defourny (Laboratoire de Géomatique – UCL)

Chercheur(s) : Pierre Neri (CREAT-UCL)

³CPDT 2011-2014, Recherche d'initiative : « densification des tissus urbanisés en Wallonie : forme, acceptabilité et modalités pour accompagner la mutation des tissus bâtis ».

François Waldner (Laboratoire de Géomatique – UCL)

3.2.5 Annexe

- Annexe CR3.2.1 : Rapport complet de la recherche « plan de secteur durable »
Fichier : CPDT_rapport-final_octobre-2012_Annexe-CR3-2-1_PSD.pdf

3.3 EVALUATION DE L'USAGE D'URBADUR

3.3.1 Rappel des objectifs de la mission

Lors du Programme de travail 2005-2009, le thème de recherche Urbanisme durable a mis au point un outil d'aide à la conception et à l'évaluation de la durabilité environnementale de différents projets urbanistiques (http://cpdt.wallonie.be/?id_page=512 ou <http://www.econet.ulg.ac.be/urba/>). Dans le cadre de la présente subvention, vu les moyens humains très limités pouvant être affectés à cette mission, le travail de maintenance, suivi et mise à jour de l'outil « Urbadur » se limitera à l'étape préalable visant à faire le point sur la fréquentation du site internet en question et à cerner le profil des projets testés dans ce cadre. Sur cette base, seront identifiées les possibilités d'évolution du site en vue d'accroître son utilisation et sa pertinence (travail à réaliser lors d'une prochaine subvention).

3.3.2 Aperçu général du déroulement des travaux

Seule l'évolution des statistiques de visites du site Urbadur générées par Webalizer (Version 2.01) a été mise en avant depuis la mise en ligne de l'outil (au mois de juin 2007).

Voici résumé dans le tableau suivant le nombre de hits⁴ et de visites sur le site URBADUR exprimé par année :

Tableau 1. Evolution du nombre de hits et de visites du site Urbadur

	Hits	Visites
06 à 12 / 2007	12 902	836
01 à 04/09 / 2008	21 125	2 157
09 / 2008 à 09 / 2009	30 243	12 528
04 / 2011 à 03 / 2012	18 608	7 463

Malgré le fait que plus guère de publicité n'est faite au sujet de cet outil (via une page du site de la CPDT + via une présentation par an lors d'un module de formation des CATU), il reste un site fréquenté par un public fort nombreux.

3.3.3 Composition de l'équipe

Chercheur : J.-M. Lambotte (ULg-Lepur) 0,05 ETP

⁴ Nombre total de requêtes http que le serveur a reçu.

CELLULE COMMUNICATION

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

La Cellule Communication a pour mission de garantir à la CPDT :

- une démarche de communication intégrée à la recherche en fonction des différents publics rencontrés ;
- une meilleure diffusion des résultats auprès des décideurs régionaux et internationaux et du monde scientifique : cette diffusion se fait via les publications et le site internet ;
- une information dynamique et en réseau par un site actualisé et orienté selon les besoins des usagers et des acteurs ;
- une vision d'ensemble de la CPDT et une identification claire de ses travaux et missions.

La Cellule Communication a pour tâche la mise en place et le suivi de la communication à travers ses publications et son site Internet.

2. APERÇU GENERAL DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

2.1. La Lettre de la CPDT

La lettre de la CPDT fait 12 pages et paraît trois fois par an.

Le thème des dossiers est choisi en fonction de l'actualité territoriale. Les trois nouveaux doctorats ayant débutés en novembre 2010 font l'objet d'une rubrique. La Lettre consacre également une rubrique par numéro à la formation.

Dans le cadre de cette publication, la Cellule Communication prend en charge les tâches suivantes :

- proposition du sommaire, interviewes, rédaction des articles, corrections, recherche des illustrations et mise en page à l'interne de La Lettre ;
- gestion des fichiers des abonnés à La Lettre de la CPDT.

La Lettre n° 28 (novembre 2011)

Dossier : « Colloque de la CPDT : Territoires wallons, horizons 2040 »

La Lettre n° 29 (mars 2012)

Dossier : « Le nouveau programme de la CPDT »

La Lettre n° 30 (juillet 2012)

Dossier : « Les Atlas des Paysages »

La Lettre n°31 (à paraître en janvier 2013)

Dossier : « La biodiversité en Wallonie sous l'angle des dynamiques écosystémiques »